

HONORAIRES TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES

Forfaitairement jusqu'à 30 000 €	3 000 € T.T.C.
De 30 001 € à 120 000 €	5 000 € T.T.C.
De 120 001 € à 500 000 €	5 % T.T.C.
Au-delà de 500 001 €	5 % T.T.C.

Honoraires à la charge du vendeur sauf stipulation contraire prévue au mandat de vente.